



infos

Le mot du Maire

Frayssinetois, Frayssinetoises,

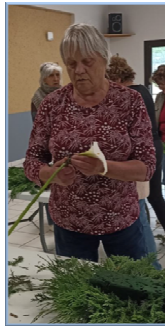
Dévouée et assidue à l'entretien de notre église durant de nombreuses années, **Annick PINCHELIMOUROUX** a décidé de profiter d'une retraite bien méritée.

Très impliquée dans **la confection des gerbes de fleurs du 21 mai**, elle a aussi souhaité passer le flambeau, non sans avoir transmis son savoir faire, afin que cette tradition perdure encore de nombreuses années.

Au delà de son implication, je tiens ici à remercier Mme PINCHELIMOUROUX pour **son extrême gentillesse**.



20 mai 2023 : confection des gerbes pour la cérémonie du 21 mai



La Maire
Nadège GONZÉ

Maison médicale de Cazals

Le docteur Lucia CESPEDES OCAMPO, **cardiologue** s'est installée à la maison médicale de Cazals début octobre.

Elle reçoit sur rendez-vous 4 jours par semaine.

Pour la contacter : **04 22 19 14 57** (c'est bien un 04 !)

Une centenaire dans notre village

Le 24 septembre dernier, **Madame Maria THOMAS** a fêté ses **100 ans** entourée de ses proches

100
ANS

Etat civil

Du 1er avril au 30 septembre : **naissances : 0 - mariages : 0 - décès : 2**

Loi AER du 10 mars 2023

L'application de la loi d'**accélération de la production des énergies renouvelables** dite AER ou EnR impacte toutes les communes quelle que soit leur taille, y compris les communes rurales comme la notre. Promulguée en mars 2023, cette loi a pour objectif d'accroître la production d'énergies renouvelables en France à l'horizon 2030 afin de rattraper le retard pris par la France à l'échelle européenne.



Quels impacts pour notre village ?

Dans son article 15, la loi prévoit la définition de **zones dites d'accélération** que la commune devra identifier d'ici à la fin de l'année. Ces zones, **après concertation avec les administrés** et délibération en conseil municipal, seront introduites dans le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Les projets portés sur les zones ainsi définies feront l'objet de dispositions facilitant leurs installations.

Afin d'aider la commune dans cette démarche, **une carte reprenant tous les potentiels en matière d'énergies renouvelables** a été mise à notre disposition. Toutes les formes d'énergies renouvelables y sont représentées (éolien, photovoltaïque sur toiture et terrestre, bioénergies thermique et électriques, ...) avec leur rendement en Kwh/an.

Ce qui ressort de cette carte pour notre commune est que les rendements pour les **éoliennes et parc photovoltaïques sont nuls** ou ne présentent pas un rendement suffisant. En revanche, 2 parkings privés non couverts de plus de 500 m² sont identifiés comme pouvant accueillir **des ombrières photovoltaïques**. Cette carte présente également les **rendements photovoltaïques potentiels de chaque toiture**.

Les cartes présentant les potentiels identifiés sur notre commune sont affichées à la mairie et un registre de concertation est mis à votre disposition, dans la salle du conseil. Merci d'avance pour votre contribution.

Déchets : suppression des bacs

Les règles en matière de tri des déchets sont souvent évoquées dans ce bulletin. **Malheureusement force est de constater que la situation s'aggrave.**



Les habitants du village ne sont pas les seuls fautifs de cette situation car en tant que commune limitrophe nous sommes fortement impactés par le dépôt d'ordures (en tout genre) **en provenance d'au moins 2 communes de Dordogne**, essentiellement dans les containers installés sur la place de l'école.

De ce fait le **SYMICTOM**, qui gère nos déchets et subit les impacts financiers de ces dépôts, **a décidé de supprimer la totalité des containers** de la place de l'école. A la demande de la mairie et afin de ne pas pénaliser les habitants du village, **des containers seront ajoutés sur les autres points de collecte.**

Actions et projets

⇒ **Eclairage public** : les travaux du plan d'eau se sont terminés en septembre avec plusieurs mois de retard. Les travaux de la rue de la Fontaine devraient débiter à la fin de l'année et les travaux d'enfouissement sur D660 devraient commencer au cours du 1er semestre 2024

⇒ **Composteur collectif** : la commune installera un composteur collectif à l'entrée de la place de l'école en début d'année.

⇒ **PLUi** (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). La phase de concertation avec les personnes publiques associées est terminée. La **phase dite de zonage** vient de débiter. Il s'agit pour chaque commune de définir les zones A (agricoles), N (naturelles) et U (urbanisées). Ce travail a pour but de définir des zones potentiellement urbanisables.

Vie citoyenne : nettoyage des cours d'eau

L'entretien régulier des cours d'eau non domaniaux incombe **au riverain, qui est propriétaire de la berge et du lit, jusqu'à la moitié du cours d'eau** (article L215-2 du Code de l'Environnement).

L'entretien régulier d'un cours d'eau a pour objet « de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives » (article L215-14 du Code de l'Environnement).

L'article R215-2 du Code de l'Environnement précise la définition d'entretien régulier réalisé par le propriétaire riverain : celui-ci est assuré par le seul recours à l'une ou plusieurs des opérations citées ci-dessus et au faucardage localisé, « sous réserve que le déplacement ou l'enlèvement localisé de sédiments n'ait pas pour effet de modifier sensiblement le profil en long et en travers du lit mineur ».

La commune demande aux propriétaires riverains de nos ruisseaux de procéder à cet entretien, en effet l'état de nos cours d'eau est par endroit, surtout en bordure de parcelles boisées, très préoccupant.

Photos : chemin de la Rivière, le ruisseau n'est plus visible sous la végétation. Ecoulement de l'eau interrompu par les branches



Le saviez-vous ?

Si le bleuet est le symbole du souvenir français, le coquelicot par le poème « In Flanders Fields » symbolise le sacrifice des combattants du Commonwealth. C'est le Lieutenant Colonel John Mc Crae médecin militaire canadien qui l'écrivit en mai 1915. Après la mort d'un de ses frères d'armes lors de la terrible 2ème bataille d'Ypres (Belgique), il constate que les coquelicots poussent vite sur les tombes des soldats tombés au combat.



Calendrier des manifestations à venir



11 novembre à 11h00 : commémoration de l'armistice 1918

12 novembre : bourse aux jouets et vêtements à la salle des fêtes de Pomarède de 9h à 17h organisée par l'association des parents d'élèves

26 novembre : marché de Noël à Goujounac organisé par l'association des parents d'élèves

Vie associative



L'association des parents d'élèves poursuit **ses nombreuses animations**, avec notamment **la vente de sapins de Noël**, afin de récolter des fonds qui permettront, entre autre, de financer en partie un **voyage à la montagne pour les élèves des classes du CP au CM2 prévu en mars 2024**.



L'édition 2023 de **'Art & la Bannière** a récompensé les artistes Pénélope MILNER (prix du jury) et Sofia JOHANNISSEN (prix du public) pour leur bannière sur le thème **Dans ma rue**. L'édition 2024 parera les murs des 5 villages de bannières sur le thème « **Voyages** »



Faute de joueurs en nombre suffisant, l'association **FFC - Frayssinet Football Club** est une nouvelle fois mise en sommeil

Dernière minute :



le tour de France 2024 traversera notre village le 11 juillet

Bibliothèque / Médiathèque

Les bénévoles de la bibliothèque recherches **des photographies des années 1940** ainsi qu'une photographie du même endroit de nos jours, afin de préparer une **exposition** qui sera intégrée à la cérémonie commémorative des 80 ans du 21 mai 1944.

Expositions / animations

Entrée libre et gratuite

Jusqu'au 1er décembre : exposition d'automne des Ateliers des Arques « **Entendre les images** »

Mercredi 22 novembre à 18h30 : projection du film « Maîtres » documentaire de Swen de Pauw (à partir de 15 ans) suivi d'un débat avec La Cimade.

Samedi 25 novembre à 15h : Spectacle « **Arriver là** » à partir de 8 ans



MIGRANT
FESTIVAL de
LA CIMADE

Suivez les infos de notre village sur le site <https://www.frayssinet-le-gelat.fr/> et la page facebook **Mairie Frayssinet-Le-Gélat**

Demandez le bulletin par mail en envoyant un message à infosflg@orange.fr



2ème / 3ème trimestres 2023
Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique